

Paris, le 25 juillet 2019

# RALLYE

## Annulation d'actions

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 juillet 2019, a décidé d'annuler 57 000 actions de la Société, d'une valeur nominale de 3 €, acquises par la Société dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le capital social est ainsi ramené de 156 716 307 € à 156 545 307 €, divisé en 52 181 769 actions de 3 €, entièrement libérées.

Contact :  
Franck HATTAB  
+33 (0) 1 44 71 13 73